

DEUXIÈME RAPPORT DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN

16 juillet 2015



[Une version espagnole de ce rapport est disponible, sur demande.](#)

Ce document est le rapport établi par les deux coprésidents du Conseil stratégique franco-mexicain, Philippe Faure, ambassadeur de France, représentant spécial du ministre des Affaires étrangères et du Développement international pour le Mexique, et Jorge Castañeda Gutman, ancien ministre mexicain des Affaires étrangères. Il a été approuvé par les membres du Conseil. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés, y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Remerciements

Les auteurs tiennent ici à remercier les membres du Conseil pour leur disponibilité et pour la qualité de leurs contributions. Ils expriment leur reconnaissance aux ambassades et administrations qui leur ont apporté un soutien constant et bienvenu. Ils adressent leurs remerciements particuliers à Pascal Confavreux pour son action au service du Conseil.



DEUXIÈME RAPPORT DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN

16 juillet 2015



Table des matières

Préambule	6
Chapitre 1 Le suivi des travaux déjà engagés	7
1.1 Aéronautique	7
1.2 Énergies : développer le partenariat franco-mexicain	8
1.3 Santé	10
1.4 Projet franco-mexicain de ville durable à Campeche	11
1.5 Formation	12
1.6 Grands projets d'infrastructures	14
1.7 Une maison du mexique à Paris.....	14
1.8 Projets culturels	15
Chapitre 2 Les nouveaux axes de travail.....	16
2.1 Coopération franco-mexicaine dans le domaine des supercalculateurs.....	16
2.2 Nouveaux projets dans le domaine de la sécurité.....	16
2.3 Coopération dans le domaine maritime.....	17
2.4 Coopération dans le domaine spatial	17
2.5 Le tourisme, nouvel axe structurant de la relation bilatérale	17
2.6 Soutien aux investissements croisés	19
Conclusion	20
Annexe 1 : membres du Conseil stratégique franco-mexicain	21
Sigles et abréviations	22



Préambule

Le Conseil stratégique franco-mexicain (CSFM) a accompagné, depuis sa création, en juillet 2013, la volonté des présidents Enrique Peña Nieto et François Hollande d'amorcer une nouvelle étape dans les relations entre la France et le Mexique, à partir de partenariats tant économiques (industriels et technologiques) que culturels.

L'ambition du Conseil est toujours de dégager un nombre restreint de projets concrets et à fort impact qui ne pourraient être menés à bien sans un suivi de haut niveau. Son indépendance lui offre une liberté d'action, sans le priver d'un accès direct aux décideurs. Conjointement à l'action des ambassades, qui lui apportent un soutien indispensable, le Conseil facilite les rencontres entre les dirigeants de nos deux pays, attirant les forces françaises vers le Mexique et celles du Mexique vers la France.

Fonctionnant sous forme de clubs, le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises en séance plénière, en parallèle de visites officielles (juillet 2013, novembre 2013, avril 2014, novembre 2014, février 2015). Par ailleurs, ses membres, ou leurs représentants, se sont régulièrement rencontrés au niveau national ou autour de thèmes. Plusieurs délégations se sont rendues dans les deux pays, à l'instigation ou sous l'égide du CSFM : missions de Safran, de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), de Bull, délégation d'entreprises de la ville durable à Campeche les 23 et 24 février 2015.

À l'occasion de la visite d'État du président Hollande au Mexique en avril 2014, le Conseil avait rendu un premier rapport, examiné en séance plénière par les deux chefs d'État. Plusieurs mesures structurantes ont été adoptées puis mises en œuvre : les coopérations en matière aéronautique et énergétique, la désignation de Campeche pour un travail conjoint sur la ville durable, le lancement d'une exposition sur le Mexique contemporain au Grand Palais en 2016, la construction d'un espace mexicain sur les berges de la Seine. Tous ces sujets ont depuis franchi une nouvelle étape.

Le Conseil s'est alors attaché à dégager de nouvelles initiatives fortes, principalement en matière spatiale, touristique, d'investissements, de sécurité et de supercalcul. Sa composition (voir page 21) a évolué pour assurer une dynamique sur ces nouveaux sujets, qui se sont toujours voulus concentrés sur un nombre restreint d'idées obéissant à la rationalité économique.

Le présent rapport détaille l'avancement des projets lancés et de nouveaux développements qui pourraient y être liés (voir chapitre 1 page 7 et suivantes) avant de proposer les nouveaux axes de travail (voir chapitre 2 page 16 et suivantes).

Il est apparu clairement que le Conseil s'inscrivait dans un contexte favorable, marqué par une séquence historique de réformes à Mexico et par les visites croisées des deux présidents de la République.

Chapitre 1

LE SUIVI DES TRAVAUX DÉJÀ ENGAGÉS

1.1 Aéronautique

Trois volets avaient été identifiés par le premier rapport du Conseil pour l'approfondissement du partenariat aéronautique : la création d'un fonds d'investissement privé, des projets de coopération avec Safran et des projets avec Airbus Group. Ces volets ont été approfondis tout en étant complétés.

Positionnée dans la chaîne d'approvisionnement de tous les grands constructeurs aéronautiques, l'industrie mexicaine constitue une base arrière de l'aéronautique mondiale. Son enjeu est de poursuivre sa croissance à deux chiffres et d'augmenter la part de la valeur locale pour faire émerger une industrie nationale de fourniture de pièces détachées et de maintenance, dont l'alliance avec les entreprises françaises constituerait l'un des fondements.

Pour concrétiser cette ambition, il est nécessaire de consolider un grand programme commun qui catalyse les efforts, comme les projets d'achats d'hélicoptères et de drones. En parallèle, dans le cadre du dialogue bilatéral, les grands groupes français tels Airbus Group et Safran ont fait du développement du *sourcing* au Mexique une priorité, en continuant d'augmenter sensiblement leurs achats dans le pays et en renforçant d'autant la montée en puissance du tissu de fournisseurs locaux.

1.1.1 Un projet industriel ambitieux

Un grand contrat portant sur des hélicoptères pourrait constituer l'amorce de l'ambitieux projet industriel commun. Il permettrait à des fournisseurs d'Airbus Group d'avoir un *business case* pertinent pour une implantation technologique au Mexique en développant une base industrielle locale, tant pour Airbus que pour sa chaîne d'approvisionnement, dont le groupe travaille à en préciser le contenu. Airbus Group a ainsi proposé une importante coopération industrielle incluant l'augmentation de la capacité de l'usine d'Airbus Helicopters à Querétaro, le développement d'un centre d'ingénierie dans le domaine des hélicoptères et un engagement significatif sur ses approvisionnements au Mexique.

Ce marché permettra de déclencher le fonds mis à disposition par la société financière Promecap et auquel la Banque nationale de travaux et services publics

(BANOBRAS – Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos) pourrait s'associer.

Au printemps 2014, Promecap a signé une convention avec le fonds français Aerofund pour des investissements unitaires inférieurs à 10 millions d'euros. Des projets portés par des petites et moyennes entreprises (PME) sont en discussion. Le financement de cette chaîne d'approvisionnement (*supply chain*) permet de franchir un seuil au-delà duquel la pérennité de la filière est assurée. Tout en ouvrant de nouveaux marchés à des entreprises françaises de taille intermédiaire (ETI), le fonds, totalement privé, permet aux Mexicains de développer une industrie nationale, dépassant le simple accueil, sur leur territoire, des éléments d'une industrie étrangère.

La visite d'État de juillet 2015 pourrait être l'occasion de préciser ce partenariat global et sa contrepartie industrielle soutenue par le fonds.

Le Conseil soutient par ailleurs les autres voies de coopération avec Airbus Group telles que le transfert de savoir-faire en matière d'interprétation d'images satellites pour l'agriculture mexicaine (optimisation des récoltes, de l'irrigation ou de l'épandage d'engrais).

1.1.2 Des projets de coopération avec Safran

1.1.2.1 Vers une industrie nationale de véhicules aériens non pilotés au Mexique

Le CSFM a apporté son soutien au lancement d'une coopération entre les deux pays pour la mise sur pied d'une industrie nationale de véhicules aériens non pilotés. Ce projet se distinguait d'un projet classique par sa composante formation et sa forte valeur technologique pour favoriser une industrie souveraine. Il prévoit une co-industrialisation au Mexique, le développement local d'applications et la création d'un centre de recherche pour répondre aux besoins mexicains d'observation (installations sensibles, réseaux de transport d'énergies ou de personnes) comme de protection civile, de cartographie ou de météorologie, besoins évalués par un groupe de travail interministériel.

Ce projet a évolué d'un cadre institutionnel vers une approche privée bâtie en collaboration avec l'acteur mexicain de

référence dans le domaine de l'aérosurveillance, Seguritech, tout en informant constamment les autorités.

1.1.2.2 Développer des technologies innovantes pour les avions

Deuxième projet, le développement d'une technologie hybride permettant aux avions d'utiliser des moteurs électriques lors de la période de roulage (dit « *green taxiing* »).

Ce système novateur permet aux avions de se déplacer de manière autonome sur les pistes sans utiliser leurs moteurs à kérosène. Il avait été proposé que le Mexique et la France puissent ainsi collaborer sur une avancée majeure dans l'aéronautique. Un protocole d'accord (MoU – *memorandum of understanding*) a été signé entre Safran et la compagnie aérienne Interjet en 2014.

À travers la participation d'Interjet à l'étude, le Mexique est maintenant associé à un des projets les plus novateurs en matière de technologies « vertes ». Les résultats de l'étude semblent démontrer des bénéfices substantiels pour la compagnie aérienne, laissant présager un développement prometteur.

Suite à la mention de ce projet dans la déclaration conjointe d'avril 2014, sur proposition du Conseil, le CSFM soutient les partenariats industriels pour une future commercialisation.

1.1.2.3 Reconnaissance biométrique : construire l'aéroport du futur

Troisième sujet, le CSFM a soutenu le développement de projets de très haute technologie dans le domaine de la sécurité et de la reconnaissance biométrique (dit « aéroport du futur »).

Ces technologies permettent en effet d'apporter des solutions efficaces pour améliorer la sécurité des contrôles tout en fluidifiant le transit et l'enregistrement à la porte de l'avion (identification et détection).

Suite au premier rapport du Conseil, un contrat entre Safran et Asur (qui contrôle notamment les aéroports du sud du pays, dont Cancún) a été signé en 2014 (vente de 450 dispositifs biométriques de contrôle d'accès et de 14 tomographes CTX,

scanners bagages de dernière génération). Ce projet commun représente la plus importante installation de CTX dans la région et constituera une référence en matière de standards de sécurité et de fluidité de trafic, au-delà du niveau régional, pour Morpho, la société du groupe Safran (*e-gates*, système biométrique de reconnaissance faciale, contrôle des passagers à la porte de l'avion). L'extension de l'aéroport de Mexico offre une nouvelle opportunité de coopération.

Le CSFM recommande qu'une mention de ce projet soit insérée dans la communication conjointe des chefs d'État de juillet 2015 et que le dialogue avec l'autorité du projet d'aéroport de Mexico soit approfondi sur la base d'une proposition concrète de l'industriel.

Un élargissement de la coopération bilatérale dans les domaines utilisant les dernières technologies de biométrie (secteur bancaire et grande distribution, e-santé, prisons intelligentes, sécurité routière...) pourrait, par ailleurs, être engagé.

1.1.2.4 Des biocarburants à expérimenter

Safran et Interjet avaient lancé des premières expérimentations en matière de biocarburants dans le cadre du précédent groupe de haut niveau franco-mexicain.

Le Conseil soutient la poursuite de cette collaboration en vue d'une possible industrialisation. Il recommande la mise en place d'un groupe de travail qui proposera une politique publique en la matière dans la perspective de la COP21.

1.2 Énergies : développer le partenariat franco-mexicain

Les membres du Conseil ont unanimement reconnu, dès mars 2014, le caractère historique de la réforme énergétique adoptée au Mexique (révision constitutionnelle de décembre 2013 supprimant les monopoles de *Petróleos Mexicanos* [PEMEX] et de la Commission fédérale de l'électricité [CFE – *Comisión Federal de Electricidad*], lois secondaires d'application prises dans le sillage par le Congrès). Ils insistent sur l'importance d'adopter un cadre réglementaire et fiscal stable et clair pour encourager les investissements et les apports de savoir-faire.

Les membres du Conseil sont convaincus que l'expérience française peut contribuer au succès de cette réforme, notamment pour l'organisation du marché de l'électricité et la réorganisation d'une entreprise telle que PEMEX, qui doit faire face à un marché domestique nouveau (séparation de l'exploration et de la production, organisation thématique et non plus géographique, refonte de l'organigramme), et ce, dans un contexte international marqué par la baisse des cours.

En ce qui concerne plus particulièrement l'électricité, le Conseil estime que les possibilités d'association des groupes français avec la CFE pour la production et le transport d'électricité sont réelles. La CFE, qui doit devenir une « entreprise productive de l'État » et qui fait face à de profonds changements (ouverture à la concurrence, création d'un marché de l'électricité, mise en place d'une nouvelle régulation, etc.), pourrait tirer parti de l'expérience des anciens monopoles que sont tant EDF, pour la partie électricité, qu'Engie (ex-GDF-Suez), pour la partie gaz, en matière de gestion des réseaux de transport et de définition des règles permettant la mise en place des opérateurs indépendants respectifs. Le Mexique pourrait ainsi aborder dès à présent la question de la transition énergétique. Cette transition passe notamment par l'entrée du numérique dans la distribution d'électricité et de gaz, à laquelle le Conseil pourrait contribuer.

1.2.1 Faire évoluer la production et le transport d'énergie

Depuis le premier rapport, plusieurs partenariats franco-mexicains ont été scellés, souvent lancés ou soutenus par le Conseil. Les groupes français souhaitent accompagner la réforme. Le Conseil encourage ces partenariats, notamment pour la réponse aux appels d'offres dans le secteur de la production d'électricité et pour les eaux peu profondes (*aguas someras*, entre 30 et 100 mètres de profondeur, exploration et production), avant les appels d'offres portant sur les eaux profondes (*deep offshore*), puis sur le gaz de schiste et le non-conventionnel fin 2015.

Total a convenu de partager son expérience en *offshore* profond et en ressources non conventionnelles avec Pemex pour contribuer au développement des ressources du pays dans le cadre de l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux acteurs internationaux.

Engie souhaite répondre aux futurs projets de construction de gazoducs et aux appels d'offres pour de nouvelles concessions de distribution de gaz naturel. À travers sa filiale SunPower, leader mondial dans le domaine, Total étudie les opportunités de partenariat avec les industriels mexicains pour la fourniture d'électricité à partir d'unités de génération solaire photovoltaïque.

1.2.2 Relancer la coopération en matière nucléaire

La réforme mexicaine encourage une plus grande diversification du mix énergétique mexicain, comprenant le nucléaire et les énergies renouvelables. Si le programme nucléaire mexicain venait à être relancé, les membres du Conseil estiment que la France pourrait en devenir le partenaire privilégié. Il est nécessaire d'informer les citoyens avec un travail de pédagogie. Les avantages (le nucléaire jouit d'un prix constant, il s'agit d'une énergie décarbonée) comme les risques de cette technologie sont bien connus. Dans cette perspective, des coopérations techniques et industrielles franco-mexicaines gagneraient à être lancées dans le cadre de l'accord intergouvernemental signé en avril 2015.

Le Conseil soutient la mise en place d'une campagne d'information sur le nucléaire en lien avec les forces politiques et les acteurs civils pour engager un débat public profitant de l'expertise française.

1.2.3 Développer le secteur parapétrolier

Il est proposé, enfin, que le fonds privé mexicain annoncé en juillet soit ouvert au financement de l'internationalisation du secteur parapétrolier français, souvent composé d'ETI et de PME, dont les hautes technologies seront indispensables au développement du marché mexicain. Ces entreprises seront bien sûr portées par les partenariats noués entre grands groupes. Mais le Conseil soutient le rapprochement entre PME françaises et mexicaines, qui pourraient être identifiées par le Conseil d'affaires mexicain du commerce extérieur, de l'investissement et de la technologie (COMCE – *Consejo Empresarial Mexicano de Comercio Exterior, Inversión y Tecnología*) ou l'Agence française de développement (AFD), dans le sillage du prêt de 200 millions d'euros concédé pour le marché de l'électricité. À l'occasion de la visite d'État de juillet 2015, un forum économique rassemblant les PME se tiendra sur le thème de l'énergie à Paris.

Le Conseil soutient la conclusion de partenariats industriels franco-mexicains dans le domaine énergétique. Certains contrats pourraient être signés au cours de la visite d'État, notamment dans le domaine solaire et pour la construction de gazoducs.

1.3 Santé

Suite au premier rapport du Conseil, de nombreux projets dans la santé ont émergé, portés par les autorités ou par des initiatives privées, en particulier sur les thèmes de l'obésité et de la formation.

1.3.1 Un système d'étiquetage alimentaire intelligent

Le Conseil soutient la société Innit, développée par Eugenio Minvielle, ancien directeur général de Nestlé France, puis d'Unilever, qui l'a présentée à ses membres en février 2015. Déjà capitalisée avec des capitaux français et mexicains, l'entreprise développe une technologie d'étiquetage alimentaire de dernière génération, permettant de donner en temps réel des indications sur la fraîcheur, la température et la tendreté de l'aliment avec la collaboration de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), du Collège culinaire de France, du Conseil national des sciences et technologies (CONACYT – *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología*), de l'institut de recherche Fraunhofer-Gesellschaft (Allemagne) et de l'Agence pour la science, la technologie et la recherche (ASTAR – *Agency for Science, Technology and Research*), à Singapour.

Une fois développé, ce produit de la coopération franco-mexicaine pourrait être diffusé aux pays d'Amérique latine.

1.3.2 Un site Internet pour documenter les comportements alimentaires

Nutrinet, site Internet disposant d'une vingtaine d'années d'expérience, a récemment adapté son contenu au Mexique et à l'Amérique latine. Il développe deux fonctions : d'une part, le recueil d'informations sur les comportements de la population pour aider à prendre des décisions de santé publique et, d'autre part, un recensement de bonnes pratiques de consommation pour les usagers. Il rassemble cinq instituts nationaux, cinq universités, deux États, deux organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que de possibles partenaires privés.

Le Conseil propose que la France et le Mexique offrent à l'Amérique latine le site Internet et la technologie de Nutrinet.

1.3.3 Des assises pour favoriser les investissements croisés

Sur la proposition du Conseil, les autorités mexicaines et françaises organisent le 10 juillet 2015 des assises franco-mexicaines en matière de santé. Elles porteront sur trois thématiques :

- la lutte contre l'obésité dans le sillage du forum d'avril 2014 ;
- la généralisation de la couverture maladie universelle, pour laquelle le Mexique a de grandes ambitions et la France, une longue expérience (organisationnelle ou en matière d'accessibilité et concernant les technologies qui l'accompagnent) ;
- la gériatrie, nouveau thème qui s'est fait jour au cours des échanges, notamment suite à la visite du centre Corentin-Celton par la ministre mexicaine de la Santé, Mercedes Juan López, à l'été 2014.

Le Conseil encourage le fait que ces assises, bénéfiques pour le rapprochement des communautés médicales, puissent prévoir des séquences incluant les industriels afin de favoriser les investissements croisés. La France et le Mexique pourraient par ailleurs s'engager dans une coopération sur la formation à distance en matière de prévention (avec un possible lancement en juillet 2015).

1.3.4 Accompagner la création d'un service fédéral d'aide médicale urgente (SAMU)

Le Conseil soutient la création d'un service d'aide médicale urgente (SAMU) mexicain à l'échelle fédérale. Ce sujet de longue haleine nécessite une réorganisation du ministère mexicain de la Santé et la nomination officielle d'un responsable du programme. Les membres du Conseil estiment que la partie française pourrait aider à la réalisation du projet à travers un partage d'expertise et d'expérience (rédaction de loi, organisation et logistique pour un numéro unique de santé, aide à la rédaction de plans, aide à l'acquisition de matériels et échanges de professionnels). Au niveau régional, une opération plus approfondie pourrait être engagée avec le SAMU de Puebla, doté d'un budget et d'un personnel déjà identifiés.

La France pourrait coopérer avec le Mexique dans cette voie.

1.3.5 Un partenariat pour encourager les échanges et la formation des professionnels de santé

Le partenariat entre l'Institut mexicain de la sécurité sociale (IMSS – *Instituto Mexicano del Seguro Social*) et l'AP-HP, noué au sein du Conseil, a pu se renforcer, autour notamment de trois thématiques :

- à court terme, sur les sujets de cardiologie et de thrombolyse, l'AP-HP a accueilli pour une semaine en avril 2015 une délégation afin d'échanger sur les bonnes pratiques permettant de raccourcir le temps de prise en charge des patients atteints d'infarctus aigu du myocarde ;
- une seconde visite a eu lieu en juin 2015 sur le sujet de l'anatomopathologie et les projets de télémédecine pour la lecture de lames, les procédures de conservation et l'envoi des données ;
- enfin, l'IMSS envisage une demande de formation à la gestion. Une première initiation sera faite lors de la semaine des assises de juillet 2015, qui doit aussi permettre une rencontre avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) pour évoquer un projet de formation théorique complémentaire structurée.

L'IMSS a, par ailleurs, noué un partenariat avec l'université Claude-Bernard et les hospices civils de Lyon autour de la transplantation hépatique. Ce partenariat prévoit des sessions de formation en France pour les médecins des trois principaux centres de transplantation de l'IMSS.

Étant donné que ces sujets de coopération scientifique, technologique et industrielle en matière de santé sont amenés à se développer, les autorités publiques pourraient donner un signe fort de renforcement du dispositif, en nommant au Mexique un conseiller santé régional qui pourrait suivre l'ensemble de l'Amérique centrale.

1.3.6 Renforcer la production de vaccins

Enfin, Sanofi renforce sa présence au Mexique et a indiqué, dès 2014, son souhait de doubler la production de vaccins contre la grippe dans son usine de l'État de Mexico.

Le groupe a proposé d'introduire son vaccin innovant contre la dengue au Mexique en 2015, permettant au pays de devenir une plateforme de distribution vers le reste de l'Amérique latine.

1.4 Projet franco-mexicain de ville durable à Campeche

La partie mexicaine a désigné au cours de l'été 2014 la ville de Campeche comme ville pilote, suite à la proposition de coopération en matière de ville durable inscrite dans le premier rapport du Conseil. Le groupe interdisciplinaire de construction Marhnos et *Ingenieros Civiles Asociados* (ICA), côté mexicain, Schneider Electric et Engie, côté français, sont les correspondants de ce projet au sein du Conseil.

Un important travail a été engagé incluant les autorités publiques mexicaines (municipalité de Campeche, État de Campeche, ministère en charge de l'Aménagement urbain, la *Secretaría de Desarrollo Agrario, Territorial y Urbano* – SEDATU – ainsi que les opérateurs publics chargés du logement – la CONAVI ou *Comisión Nacional de Vivienda*, l'Institut du Fonds national pour le logement des travailleurs [INFONAVIT ou *Instituto del Fondo Nacional de la Vivienda para los Trabajadores*] – et de l'information statistique – l'INFOCAM ou *Instituto de Información Estadística, Geográfica y Catastral del Estado de Campeche*) **et françaises** (ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la ruralité, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, AFD). La partie privée a été étroitement associée, notamment sous la bannière de Vivapolis, qui fédère les entreprises françaises du domaine. Des représentants des ministères français ainsi qu'une dizaine d'entreprises ont accompagné Michèle Pappalardo, présidente de Vivapolis, à Campeche pour une visite sur le site en février 2015 après l'accueil à Paris du ministre de la SEDATU.

Les membres du Conseil estiment que la taille de la ville (environ 250 000 habitants), les différentes études dont elle a déjà été l'objet (Institut de recherche pour le développement – IRD –, Banque interaméricaine de développement – BID ou Banco Interamericano de Desarrollo) et les projets identifiés permettent de proposer un partenariat de qualité. Le choix de Campeche constitue en même temps un vrai défi (approvisionnement en eau, gestion des eaux usées, redensification du centre historique, qualité environnementale, etc.).

Plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- **la création d'instruments de planification** avec le projet de création d'une agence d'aménagement urbain et l'adoption d'une stratégie foncière d'anticipation ;

- **l'adoption d'une stratégie de développement urbain durable pour renouveler et densifier le centre historique** à forte dimension patrimoniale à travers un projet exemplaire, et, en parallèle, prévoir une consolidation du quartier du **secteur est** (réhabilitation de l'habitat à l'image de ce qui peut être fait dans un projet d'écoquartier) ;
- **le développement de projets de mobilité** ;
- **quant aux thématiques de l'environnement**, les membres du Conseil suivent particulièrement le projet de dépollution de la baie et les sujets liés à la gestion de l'eau à Campeche, qui pourraient comprendre la construction d'une usine de traitement d'eau, des travaux de drainage, la gestion du système d'eau potable, des déchets et des eaux usées par partenariat public-privé (PPP). Les entreprises comme Veolia, Suez Environnement, ICA et Marhnos sont intéressées.

Témoignant de leur intérêt, les entreprises ont proposé des pistes concrètes. Très présente localement, ICA, partenaire de Veolia au Mexique, travaille sur des projets de traitement des eaux et des déchets dangereux. Elle est intéressée par l'ingénierie française en la matière. Engie suggère la création d'un simulateur urbain agrégeant les données disponibles et permettant la modélisation des possibles évolutions de la ville, un suivi en temps réel et la gestion des énergies digitalisée et consolidée. L'entreprise pourrait, par ailleurs, assurer la prestation des services énergétiques de l'ensemble des bâtiments de la municipalité tout en réduisant l'empreinte carbone. Le groupe propose également d'installer une station-service de gaz naturel comprimé pour les bus et les taxis après une conversion du parc automobile, rapidement amortissable grâce aux économies de carburant générées.

En dehors des entreprises du CSFM, Setim peut déployer un système de billettique (carte unique de transport) et de gestion de la flotte (géolocalisation) d'autobus urbains afin de minimiser la fraude et de réorganiser les lignes. Alstom propose de faire de Campeche une vitrine pour un tramway utilisant le tracé d'une ligne ferroviaire utilisée par PEMEX. Citelum porte un projet pour la réalisation d'un « plan lumière » offrant une esthétique nouvelle à la ville et intégrant des services originaux aux citoyens (bornes Wi-Fi, recharge de voiture, caméras, gestion des stationnements).

Le Conseil souhaite qu'une municipalité française puisse s'engager dans une coopération décentralisée avec

Campeche. Si la ville de La Rochelle y était favorable, ce partenariat se justifierait et gagnerait à être annoncé lors de la visite d'État.

Le Conseil propose qu'une séquence particulière de la visite d'État soit consacrée à la thématique de la ville durable.

Il soutient les partenariats qui pourraient être valorisés lors de la visite d'État : lettres d'intention entre les entreprises et les autorités de Campeche sur les projets portant sur l'eau, l'efficacité énergétique et la mobilité.

Plus largement, dans la perspective de la COP21, le Conseil pourra apporter son concours aux positions communes prises par la France et le Mexique.

1.5 Formation

Le développement des échanges humains est le signe d'un rapprochement entre les peuples. Les membres du Conseil encouragent le développement de la mobilité entre les deux pays. La France est le troisième pays de destination des étudiants mexicains (près de 2 500 étudiants) et les étudiants français constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers au Mexique (près de 1 500 étudiants).

1.5.1 Encourager les coopérations universitaires

Les membres du Conseil se réjouissent du développement des échanges universitaires entre la France et le Mexique. Cette nouvelle dynamique s'est notamment traduite par la création d'une antenne de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et par le rapprochement entre l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'UNAM en vue d'une implantation de cet institut sur le campus de l'université.

Cette dynamique doit s'accompagner d'un renforcement des relations entre les entreprises et les universités. Les membres du Conseil proposent que les industriels français et mexicains précisent leurs besoins en matière de formation et que des liens soient noués avec les écoles et universités, telles que Paristech en France, dans la perspective de créer des

antennes et des formations co-diplomantes, notamment dans le domaine des sciences de l'ingénieur, tels que le transport ferroviaire et l'énergie nucléaire. Ce processus pourra aussi s'appuyer sur les établissements membres de l'Institut des Amériques.

1.5.2 Multiplier les centres de formation professionnelle

En associant des industriels, de la technologie et une expertise éducative sur la conception des programmes, les centres de formation professionnelle correspondent aux besoins exprimés par le Mexique pour la formation de cadres intermédiaires. Après le campus franco-mexicain dédié aux métiers de l'aéronautique, basé à Querétaro, la coopération franco-mexicaine s'étend désormais à la conception et à la gestion du cycle de vie des produits industriels, avec la création d'un centre national de formation (*Product Lifecycle Management* – PLM) adossé à l'université technologique d'Aguascalientes, en partenariat avec Dassault Systèmes et les ministères de l'Éducation respectifs. Dans le domaine de l'aéronautique, des partenariats complémentaires sont envisagés par Safran à Chihuahua. Des coopérations sont étudiées dans d'autres secteurs (transports, énergie, etc.).

Safran Engineering Services pourrait être directement associé au projet de nouveau campus des métiers de l'aéronautique franco-mexicain dans l'État de Chihuahua, ainsi que Dassault Systèmes (logiciels), qui pourrait s'appuyer sur le socle que représente le nouveau centre de formation en PLM de l'université technologique de Chihuahua (UTCH ou *Universidad Tecnológica de Chihuahua*).

1.5.3 Soutenir l'installation des établissements supérieurs d'enseignement français au Mexique

Le Conseil est favorable à l'implantation au Mexique d'établissements d'enseignement supérieur français pouvant offrir sur place aux étudiants mexicains une gamme complète de formations, allant d'une formation initiale (premier cycle universitaire de deux ans), qui pourrait être poursuivie en France ou au Mexique, jusqu'à des masters communs, voire, à moyen terme, à des programmes communs de recherche.

L'université de technologie de Compiègne (UTC) a déjà exprimé son intérêt pour une installation au Mexique selon un tel schéma. Il serait possible, à très court terme, de signer des accords avec le lycée franco-mexicain, différents partenaires universitaires mexicains et certaines entreprises françaises (Safran, Alstom et Thales ont été approchés) avant l'installation, dès la rentrée 2016, d'un premier cycle universitaire qui sera hébergé au sein du lycée franco-mexicain de Mexico.

L'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) a également exprimé son intérêt de s'installer au Mexique, à la fois pour y dispenser des programmes de formation continue à destination des entreprises et pour y développer les deux premières années de son *Global Bachelor in Business Administration* (BBA). Une première mission exploratoire a également eu lieu, qui a conclu à la possibilité d'ouvrir cette formation dès la rentrée 2016, là encore au sein du lycée franco-mexicain de Mexico.

L'installation de ces formations au sein du lycée constituerait une première étape. Le Conseil soutient le projet, porté par le service de coopération de l'ambassade de France au Mexique, de créer, dans un second temps, sur un seul site un pôle d'enseignement supérieur clairement identifié comme franco-mexicain.

1.5.4 Développer les formations en alternance

Afin d'approfondir les compétences professionnelles et entrepreneuriales des jeunes générations, le Conseil soutient l'adaptation au Mexique du modèle français de formation en alternance dans l'enseignement supérieur lancée par les ministères chargés de l'Éducation dans les deux pays (*Secretaría de Educación Pública* – SEP – et ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – MENESR) en partenariat avec les représentants du secteur privé (Confédération patronale de la République mexicaine – COPARMEX ou *Confederación Patronal de la República Mexicana* – et Mouvement des entreprises de France – MEDEF). Le Conseil recommande d'associer le secteur productif à la conception de ce modèle, en particulier dans les domaines d'intérêt commun pour les deux pays, à savoir l'aérospatiale, l'automobile, l'énergie, le tourisme, le transport et les biotechnologies.

1.5.5 Soutenir l'organisation d'un colloque sur le management interculturel

Le Conseil souhaite, enfin, soutenir l'organisation à Paris, à l'occasion de la semaine de l'Amérique latine en juin 2016, d'un séminaire entre la France et l'Amérique latine sur le management interculturel. Ayant pour titre «Le management et les affinités électives entre l'Europe et l'Amérique latine pour contribuer à un développement durable», ce colloque, organisé sur le campus parisien de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) Europe, se propose de mieux appréhender les défis des entreprises opérant dans plusieurs zones géographiques, tiraillées entre la nécessité d'harmoniser leurs pratiques et celle de traiter les singularités locales. Les collaborations ne se décrètent pas et les équipes qui fonctionnent échappent à la seule rationalité. Elles nous montrent, à l'heure où nous renforçons les partenariats industriels franco-mexicains, que l'entreprise est avant tout une histoire d'individus.

1.6 Grands projets d'infrastructures

Le Conseil soutient l'arrivée de l'A380, l'avion commercial le plus gros du monde, à l'aéroport international de Mexico, sur une base permanente. Air France prévoit, en effet, de lancer une ligne régulière entre Paris et Mexico à compter de l'automne 2015. Pour recevoir un tel appareil, il est nécessaire d'adapter les infrastructures du terminal existant.

Les membres du Conseil incitent les autorités à indiquer leur engagement pour que l'aéroport de Mexico soit prêt à recevoir le super gros porteur à cet horizon. Cela constituerait, à l'occasion de la visite d'État de juillet 2015, un symbole visible de la qualité de la coopération bilatérale en renforçant les moyens de communication entre les deux pays.

Le Conseil soutient particulièrement les partenariats franco-mexicains autour du futur aéroport de Mexico, dont l'ampleur est exemplaire. Vu sa complexité, un tel projet gagnerait à être mené, en plus des sociétés de conseil déjà impliquées, avec l'appui d'un partenaire, que ce soit pour sa conception, son design, sa planification et, plus tard, sa gestion. Aéroports de Paris (ADP), à travers sa filiale internationale (ADP International), a proposé un partenariat stratégique par une

entrée au capital de son homologue mexicain, le *Grupo Aeroportuario de la Ciudad de México* (GACM).

À travers sa filiale Morpho, Safran sera en mesure de proposer un modèle de sécurité intégrée, à l'exemple de ce qui a été réalisé aux Émirats arabes unis (EAU). Thales pourrait assurer les solutions de gestion du trafic aérien (centre de contrôle, radars primaires et secondaires, aides à la navigation, etc.), dont l'industriel est leader au Mexique (100 % des centres de contrôle et 80 % des radars civils). Engie, également active dans la prestation des services aéroportuaires, peut proposer des services de gestion de bagages.

1.7 Une maison du Mexique à Paris

Suite à l'engagement pris par les deux présidents lors de la séance plénière du Conseil d'avril 2014, la partie française a proposé au cours de l'été 2014 un site destiné à héberger la maison du Mexique sur les bords de Seine, à Paris, sur l'actuel quai d'Austerlitz.

Les membres du Conseil soutiennent l'installation du projet sur ce site de 6 000 m² qui offrirait au Mexique une présence visible de l'amitié franco-mexicaine au cœur d'un des quartiers les plus dynamiques de la capitale française (à proximité de la Bibliothèque nationale de France et de la future halle Freyssinet, amenée à être le plus grand hébergeur de *start-up* d'Europe). L'immeuble pourrait ainsi devenir le symbole de l'hospitalité mexicaine.

Les membres du Conseil reconnaissent que **l'espace est flexible quant à son aménagement futur (hôtel, espaces touristiques, bureaux, restaurants, salles de spectacles, etc.)**. Une association entre l'architecte mexicain Francisco López Guerra et un architecte français permettra de réaliser les travaux d'ici à la fin de l'année 2017. À l'invitation des membres mexicains du Conseil, Jean-Michel Wilmotte, architecte membre du Conseil, est venu présenter à Mexico un aménagement possible du bâtiment. Le projet sera financé par le secteur privé mexicain.

Les membres du Conseil incitent les parties prenantes à faire en sorte que les modalités techniques d'un accord soient déterminées au cours de la visite d'État. Ils proposent que, si un accord était trouvé, les présidents de la République se rendent au cours de la visite

d'État sur les lieux, qui pourraient être valorisés pour l'occasion par une exposition temporaire d'œuvres d'architectes et de sculpteurs comme Luis Barragán, Legorreta ou Mathias Goeritz.

1.8 Projets culturels

1.8.1 Approfondir les coopérations audiovisuelles

Au sujet de la coopération audiovisuelle entre la France et le Mexique, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a organisé en octobre 2014 des rencontres professionnelles entre producteurs français et mexicains autour d'ateliers de coproduction et de rendez-vous individuels.

Même si la clause de la nation la plus favorisée accordée par le Mexique aux États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) fragilise cet accord, le succès de ces ateliers doit encourager nos deux pays à multiplier ce type d'opérations afin d'approfondir leurs coopérations audiovisuelles et cinématographiques.

1.8.2 Favoriser les tournages de productions mexicaines en France

Il est parallèlement envisagé qu'une telenovela du groupe télévisuel mexicain Televisa soit tournée en France, en bénéficiant des éventuels mécanismes de soutien (crédits d'impôt).

1.8.3 Porter le Mexique à l'écran

La chaîne de télévision ARTE pourra, par ailleurs, accompagner plusieurs événements encadrés par le CSFM.

À l'occasion de la visite du président Peña Nieto en juillet prochain, ARTE pourrait :

- inviter des artistes mexicains sur le plateau de *28 minutes*, le magazine d'actualité quotidienne de la chaîne, pour parler des relations culturelles franco-mexicaines ;
- proposer un reportage sur la visite d'État dans le journal d'ARTE.

À l'occasion de l'exposition qui se tiendra à l'automne 2016, ARTE pourrait s'appuyer sur son partenariat avec le Grand

Palais afin d'accompagner l'exposition par un documentaire, diffusé le dimanche après-midi.

1.8.4 Finaliser le projet d'exposition emblématique sur le Mexique

Le projet d'exposition mexicaine au Grand Palais est désormais engagé de telle sorte que le vernissage puisse se tenir à l'automne 2016. Les deux commissaires en sont Catherine Grenier côté français (directrice générale de la Fondation Giacometti) et Agustín Arteaga (directeur du Musée national d'art – *Museo Nacional de Arte* – à Mexico).

Les membres du Conseil vont désormais contribuer à solliciter des partenaires privés français et mexicains pour boucler, à l'occasion de la visite d'État de juillet 2015, le besoin de financement.

1.8.5 Poursuivre la numérisation de la collection Lartilleux

Sous l'impulsion du Conseil, la numérisation de la collection Lartilleux, qui rassemble des journaux francophones publiés à Mexico à la fin du XIX^e siècle, a été entamée. Une nouvelle impulsion serait encore nécessaire pour l'achever, sous l'égide de l'Institut français d'Amérique latine (IFAL).

Si l'intérêt des autorités mexicaines était confirmé, une coopération plus structurante avec l'Institut national des archives audiovisuelles (INA) pourrait être instituée afin d'aider à la numérisation des archives audiovisuelles du Mexique sur le temps long.

Chapitre 2

LES NOUVEAUX AXES DE TRAVAIL

2.1 Coopération franco-mexicaine dans le domaine des supercalculateurs

Le Conseil propose de lancer un partenariat franco-mexicain dans le domaine de la simulation numérique, souvent considérée comme le troisième pilier de la recherche, aux côtés de la théorie et de l'expérimentation. Elle permet de développer des modèles tirant le meilleur des ressources de calcul scientifique de haute performance grâce aux supercalculateurs. Cette maîtrise permet de faire face aux défis sociétaux et scientifiques (sciences humaines, climatologie, météorologie, environnement...), aux besoins des industries pour innover (industrie automobile, aéronautique, énergie et santé).

Aussi, le Conseil a associé Bull et le CONACYT à ses travaux. Bull, société du groupe Atos, propose une coopération technologique pour accompagner les programmes de modernisation mis en place par le CONACYT dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Le CONACYT et Bull ont coanimé la table ronde dédiée au « calcul de haute performance » prévue le 9 juillet 2015 lors du forum franco-mexicain sur l'innovation et la recherche.

Le Conseil soutient cette initiative, qui pourrait se concrétiser par la signature en juillet 2015 d'un protocole d'accord entre les deux parties couvrant les questions de formation, la mise en place d'un centre de compétences en programmation parallèle, le rapprochement de communautés d'utilisateurs et la mise en place de programmes de recherche entre institutions ou laboratoires français et mexicains (Institut national de recherche en informatique et en automatique – INRIA – et Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives – CEA – en France, par exemple). Bull participe, ainsi, à l'appel d'offres du *Centro Nacional de Supercomputo (CNS)* pour un supercalculateur pétaflopique à San Luis Potosí, dont l'annonce pourrait se faire d'ici à cet été.

2.2 Nouveaux projets dans le domaine de la sécurité

La question de la sécurité a progressivement pris de l'importance dans les discussions du Conseil, au gré des actualités et dans le sillage de la coopération initiée par les deux gouvernements sur la création d'une gendarmerie mexicaine. Le Conseil propose que cette thématique devienne un nouveau volet de ses travaux. Un tel partenariat pourrait être initié dans les domaines des équipements de sécurité, de la détection et du contrôle aérien militaire. La France dispose d'une forte expertise en matière de passeports biométriques, qu'elle pourrait partager.

Le Comité français de la filière industrielle de sécurité (COFIS) envisage ainsi d'organiser en septembre 2015 à Mexico des « rencontres de la sécurité globale » par l'intermédiaire des opérateurs publics concernés (Business France et Proméxico).

Thales a proposé aux membres du CSFM une coopération franco-mexicaine en matière d'équipements de sécurité. Déjà présent à travers la gestion du parc des caméras de surveillance à Mexico (*Ciudad Segura*), Thales pourrait apporter, sous la forme d'un partenariat avec des entreprises mexicaines, des solutions pour les systèmes de communication, de commandement, les systèmes de détection (optronique notamment) et la sécurité des bases. Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de surveillance aérienne militaire, le groupe, qui assure déjà la gestion du trafic aérien civil (100 % des centres de contrôle et 80 % des radars civils) propose des radars 3D. Une délégation mexicaine s'est rendue en Guyane française en novembre 2014 afin d'assister à l'inauguration du radar GM400, qui pourrait s'inscrire dans le plan sectoriel (2013-2018) du ministère de la Défense mexicain.

Le Conseil soutient enfin l'évolution du réseau *Image Recognition Integrated Systems (IRIS)* de radiocommunications cryptées pour le ministère de l'Intérieur.

Compte tenu des enjeux, au Mexique comme en France, en termes de sécurité, le Conseil soutient l'idée que les

deux gouvernements franchissent un pas supplémentaire dans leur coopération industrielle. À cette aune, il engage les autorités, en cette matière de souveraineté, à soutenir les partenariats industriels proposés. Il considère que les rencontres de la sécurité globale de septembre 2015 permettront de rapprocher les entreprises des deux pays.

2.3 Coopération dans le domaine maritime

Ayant à l'esprit que le développement des activités maritimes constitue un enjeu économique fort, le Conseil remarque qu'il est étonnant qu'il n'y ait pas plus de coopérations dans ce domaine. Elles pourraient pourtant favoriser la diffusion de nouvelles technologies et la réhabilitation de chantiers navals. Le Conseil constate que plusieurs initiatives, comme le développement d'un système intégré d'observation des zones côtières et maritimes (MEXICOOS ou *Mexican Coastal and Ocean Observing System*), entreraient dans ce cadre. Aussi, vu que la sûreté des échanges maritimes, le contrôle de la zone économique exclusive et l'action de l'État en mer revêtent une importance majeure, le Conseil suggère l'extension de la présente réflexion sur la sécurité au domaine maritime.

Le Conseil propose la mise en place d'un comité de réflexion franco-mexicain réunissant les administrations et les industriels pour étudier les synergies possibles dans le développement de l'industrie maritime des deux pays. Une telle coopération pourrait prévoir le développement d'un projet de constructions navales incluant des transferts de technologies, de la formation et une part forte de construction locale.

2.4 Coopération dans le domaine spatial

La France et le Mexique coopèrent dans le domaine spatial, suite à la signature d'un accord entre le Centre national des études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale mexicaine (AEM – *Agencia Espacial Mexicana*) en avril 2014. Une première réunion de mise en œuvre s'est tenue en juillet 2014. Elle a permis de définir un programme de travail avec en priorité

l'organisation d'ateliers sur le traitement d'images. Le Conseil salue l'organisation par le CNES de deux ateliers, l'un dédié au traitement d'images sur la base de logiciels de dernière génération développés par le CNES pour ses satellites Pléiade, et l'autre spécifiquement sur la question de la gestion des catastrophes naturelles – tous les deux accueillis très positivement. À compter de septembre 2015, le CNES accueillera un ingénieur de l'UNAM pour une coopération technique dans le domaine des ballons.

À l'occasion de la visite d'État, le CNES et l'AEM proposent de signer un accord de renforcement de leur coopération dans le domaine de l'étude de l'environnement, de l'océanographie spatiale à des fins scientifiques et opérationnelle, notamment sur le changement climatique. Il prévoit l'organisation au Mexique d'un atelier de formation « espace et mer » destiné aux utilisateurs de données issues des satellites.

Enfin, dans la perspective de la COP21, le Conseil soutient le CNES et l'AEM, qui tentent de fédérer les agences spatiales mondiales autour d'un texte commun pour valoriser l'apport des satellites dans l'étude du changement climatique. Une première réunion des chefs d'agence spatiale s'est tenue en marge du Salon du Bourget en juin 2015, avant une réunion formelle organisée à Mexico par l'AEM sous l'égide de l'Académie internationale d'astronautique.

2.5 Le tourisme, nouvel axe structurant de la relation bilatérale

Le tourisme au Mexique emploie 3 millions de personnes et génère près de 10 % du PIB¹. Il emploie 2 millions de personnes en France et génère 7 % du PIB. En 2014, 213 000 touristes français sont venus au Mexique. La France a, quant à elle, accueilli plus de 300 000 visiteurs mexicains en 2013.

2.5.1 Les premières conclusions du groupe bilatéral de haut niveau sur le tourisme

Lors de la visite d'État d'avril 2014, il avait été décidé la création d'un groupe de haut niveau bilatéral dans le secteur du

1 - Le secteur est particulièrement dynamique au Mexique : +20,5 % d'arrivées internationales en 2014, +16,6 % de recettes.

tourisme. Son but est d'identifier les coopérations possibles pour accroître la productivité du secteur de part et d'autre, augmenter les flux de touristes bilatéraux et générer des projets communs à fort impact. Sa composition comprend des membres des administrations et des représentants du secteur privé afin de couvrir les priorités retenues. Il s'est réuni pour la première fois le 17 avril 2015, à Paris.

Ses conclusions sont reprises par le Conseil. Cinq propositions se détachent :

- la **mise en place au Mexique du dispositif des « chèques-vacances »**, qui permet de favoriser le tourisme social. Un groupe de travail devra étudier les modalités de son adaptation au système fiscal mexicain, dans le cadre d'une coopération avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) ;
- l'**organisation d'opérations de promotion des produits et de la gastronomie des deux pays**, dans le cadre de la visite d'État du président mexicain : menus à quatre mains, concours et festivals gastronomiques, incitations à des investissements croisés pour créer des restaurants de qualité dans les deux pays, semaines thématiques, collaborations entre écoles, échanges (favorisés par les nouveaux visas d'un an pour effectuer des stages de formation dans les restaurants de qualité) ;
- l'approfondissement du **système de certification, sur le modèle de l'« indication géographique protégée »**, afin de valoriser le travail de toute la chaîne de valeur, du produit à l'assiette, dans le cadre d'une coopération avec l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) ;
- la **réalisation de films et de séries avec des scènes tournées au Mexique et en France**, dans le cadre de coproductions, afin d'utiliser ces vecteurs très efficaces pour la promotion des destinations ;
- la création de **nouvelles routes de croisières multidestinations dans les Caraïbes**, en lien avec le développement du secteur aérien, associant le Mexique et les îles françaises des Antilles.

2.5.2 Encourager les investissements dans les infrastructures touristiques

S'agissant des investissements dans les infrastructures et les services touristiques au Mexique, plusieurs projets sont en cours.

Pour l'hôtelier français Accor, le développement rapide de la classe moyenne mexicaine constitue une opportunité. Le groupe souhaite accélérer les contacts avec des partenaires

potentiels à travers des forums organisés sous les auspices des autorités publiques. Aussi, le Conseil a soutenu Accor dans son souhait d'augmenter sa présence locale sous trois à cinq ans, notamment dans l'hôtellerie d'affaires. Il l'a mis en relation avec de grands investisseurs et des chaînes hôtelières. Des résultats concrets pourraient être annoncés à brève échéance.

Par ailleurs, plusieurs chefs étoilés français réfléchissent, à l'instigation de membres du Conseil, à ouvrir des établissements au Mexique.

Enfin, le Conseil salue l'investissement récent de BlaBlaCar au Mexique. Leader mondial du covoiturage longue distance lancé en 2006, l'entreprise est pionnière dans l'économie collaborative avec un modèle vertueux de partage de frais, de mobilité facilitée et abordable, respectueuse de l'environnement. Suite au rachat de l'entreprise Rides, la plateforme BlaBlaCar propose au Mexique, qui compte 14 villes de plus d'un million d'habitants et qui dispose d'une société très connectée, une nouvelle solution de mobilité abordable et écologique en offrant une alternative conviviale, confortable aux modes de transports existants.

2.5.3 Attirer les investisseurs mexicains en France

En sens inverse, certains biens comme les hôtels de luxe, de niche et de charme français, restaurés au cours des dernières décennies, pourraient intéresser des investisseurs mexicains pour un financement de moyen ou long terme. Ce sont des acteurs dont la génération actuelle de propriétaires, souvent à l'origine de rénovations importantes, cherche à passer la main. Un partenariat avec des gestionnaires français pourrait être imaginé.

2.5.4 La gastronomie, symbole d'échanges fructueux

La visite d'État de juillet 2015 pourrait être l'occasion d'événements consacrés à ces sujets.

Le Conseil se félicite que 43 restaurants mexicains aient participé à l'opération « Goût de France » rassemblant le même soir du 19 mars 2015, veille du printemps, 1 500 restaurants et 100 000 personnes autour d'un repas « à la française ». Dans le sillage de cet événement, le Conseil propose que le Mexique

soit l'invité d'honneur régional de la prochaine opération avec un plat dédié sous forme de clin d'œil. D'ici là, il est suggéré que des chefs français reçoivent quelques homologues mexicains, pour une collaboration culinaire le temps de la visite d'État. Ces repas «à la mexicaine» dans de grands restaurants français constitueraient une collaboration visible et symbolique.

À cette occasion, les autorités mexicaines disposeront un pavillon présentant le Mexique dans le parc parisien de la Villette. Le spectacle *Jarocho*, soutenu par les membres du Conseil, sera également présenté au théâtre Mogador, à Paris, au cours de la semaine du 12 juillet 2015.

2.6 Soutien aux investissements croisés

Le sujet des investissements constitue un nouvel axe des travaux du Conseil depuis son dernier rapport. Lors de leur rencontre avec le président François Hollande, des membres mexicains du Conseil avaient suggéré d'orienter davantage vers la France les investissements des fonds de retraite (AFORES ou *Administradoras de Fondos para el Retiro*).

Les membres du Conseil conviennent que l'économie française est relativement mal connue des investisseurs mexicains, plus familiers du marché espagnol. Les caractéristiques du marché

français gagneraient à être présentées plus en détail. L'important est de rassurer sur la capacité commune à créer une relation dans la durée. Les potentiels candidats sont des entreprises qui ont déjà investi en Europe, dans des secteurs bien identifiés.

Il serait, en outre, envisageable de proposer des partenariats entre quelques grands investisseurs mexicains et la Banque publique française d'investissement (BPI France) pour des investissements dans des fonds de capital-risque, cogérés avec BPI France. Intervenant majeur dans le capital-risque français, BPI France est un excellent connaisseur des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel dans les domaines des technologies de l'information, de la biotechnologie, du design digital (avec, par exemple, le *cluster* Gobelins) ou des villes intelligentes.

Le CSFM suggère d'inviter des *family offices* mexicains en France et de leur présenter des cas concrets d'ETI. La visite d'État ou toute autre visite officielle serait également une occasion pour inviter des gestionnaires d'AFORES.



Conclusion

Les propositions du Conseil témoignent de l'étendue des coopérations engagées et à venir. Limités en nombre comme en ambition, les projets soutenus nécessitent, bien sûr, une certaine constance dans les efforts. Mais certaines de ces idées requièrent surtout un engagement des gouvernements. Tel est l'objet de ce second rapport.

Le Conseil constate que l'idée d'un partenariat stratégique franco-mexicain s'impose peu à peu. Les deux pays développent une économie particulièrement complémentaire dans des secteurs structurants et aux besoins croissants (aéronautique, aérospatiale, marchés de l'énergie, développement durable, tourisme, sécurité, supercalcul) favorisant d'autant de nécessaires investissements croisés.

La situation semble mûre pour que la France et le Mexique deviennent désormais l'un pour l'autre le meilleur partenaire en Europe comme en Amérique, «*el corazón con el corazón*».

Annexe 1

MEMBRES DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN

Membres français

Coprésident : Philippe Faure, ambassadeur de France, représentant spécial du ministre des Affaires étrangères et du Développement international pour le Mexique

1. Jean-Michel Blanquer*, directeur général de l'ESSEC;
2. Henri de Castries*, président-directeur général d'Axa;
3. Véronique Cayla, présidente d'ARTE;
4. Régis Debray, écrivain;
5. Anne Hidalgo*, maire de Paris;
6. Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP;
7. Jean-Noël Jeanneney, historien, ancien secrétaire d'État à la Communication, ancien président de Radio France et de la Bibliothèque nationale de France;
8. Henri Lachmann, ancien président de Schneider Electric, ancien coordinateur du groupe de haut niveau franco-mexicain (2007-2009);
9. Jean-Yves Le Gall*, président du CNES;
10. Henri Loyrette, conseiller d'État, ancien président des musées du Louvre et d'Orsay;
11. Gérard Mestrallet, président-directeur général d'Engie;
12. Elisabeth Borne, présidente-directrice générale de la RATP;
13. Philippe Petitcolin, directeur général de Safran;
14. Patrick Pouyanné*, directeur général de Total;
15. Christophe Navarre, président-directeur général de Moët Hennessy;
16. Denis Ranque, président du conseil d'administration d'Airbus Group;
17. Franck Riboud, président-directeur général du groupe Danone;
18. Yves-Thibault de Silguy*, vice-président de Vinci;
19. Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), député et président du groupe d'amitié France-Mexique de l'Assemblée nationale;
20. Jean-Michel Wilmotte*, architecte, urbaniste et designer.

Membres mexicains

Coprésident : Jorge Castañeda Gutmán, ancien ministre des Affaires étrangères

1. Miguel Alemán Velasco, président du conseil d'administration d'Interjet;
2. Emilio Azcárraga Jean, président du conseil d'administration du groupe Televisa;
3. Eloy Cantú Segovia, député, président de la commission des affaires étrangères;
4. Fernando Chico Pardo, président du conseil d'administration du groupe Aeropuertos del Sureste, président de Promecap;
5. Gabriela Cuevas Barrón, sénatrice, présidente de la commission des affaires étrangères;
6. Luis de la Calle Pardo, directeur général du cabinet De la Calle, Madrazo, Mancera, S.C.;
7. Juan Pablo del Valle, président de Mexichem;
8. Carlos Elizondo Mayer-Serra, écrivain, universitaire, ancien représentant permanent du Mexique auprès de l'OCDE;
9. Juan Gallardo Thurlow, président du conseil d'administration du Grupo Empresas Polar PepsiCo (GEPP), ancien coordinateur du groupe de haut niveau franco-mexicain (2007-2009);
10. Armando Garza Sada*, président du conseil du groupe Alfa;
11. José Antonio González Anaya, directeur général de l'IMSS;
12. Salma Hayek, actrice;
13. Nicolas Mariscal Torroella*, président-directeur général de Marhnos;
14. Bernardo Quintana Isaac*, président du conseil d'administration d'ICA;
15. Alberto Ruy-Sánchez Lacy, directeur de la revue *Artes de México*;
16. Alejandro Valenzuela del Río*, Banco Azteca.

* Membres nouvellement inclus dans les travaux du Conseil depuis avril 2014.

Sigles et abréviations

ADP	Aéroports de Paris
AEM	Agence spatiale mexicaine – <i>Agencia Espacial Mexicana</i>
AFD	Agence française de développement
AFORES	<i>Administradoras de Fondos para el Retiro</i>
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ANCV	Agence nationale pour les chèques-vacances
AP-HP	Assistance publique-Hôpitaux de Paris
ARTE	Association relative aux télévisions européennes
ASTAR	Agence pour la science, la technologie et la recherche – <i>Agency for Science, Technology and Research</i>
BANOBRAS	Banque nationale de travaux et services publics – <i>Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos</i>
BBA	<i>Global Bachelor in Business Administration</i>
BID	Banque interaméricaine de développement – <i>Banco Interamericano de Desarrollo</i>
BPI France	Banque publique française d'investissement
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CEMCA	Centre d'études mexicaines et centraméricaines – <i>Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos</i>
CFE	Commission fédérale de l'électricité – <i>Comisión Federal de Electricidad</i>
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée
CNES	Centre national des études spatiales
CNS	<i>Centro Nacional de Supercomputo</i>
COMCE	Conseil d'affaires mexicain du commerce extérieur, de l'investissement et de la technologie – <i>Consejo Empresarial Mexicano de Comercio Exterior, Inversión y Tecnología</i>

COFIS	Comité français de la filière industrielle de sécurité
CONACYT	Conseil national des sciences et technologies – <i>Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología</i>
CONAVI	<i>Comisión Nacional de Vivienda</i>
COPARMEX	Confédération patronale de la République mexicaine – <i>Confederación Patronal de la República Mexicana</i>
CSFM	Conseil stratégique franco-mexicain
EAU	Émirats arabes unis
EHESP	École des hautes études en santé publique
ESSEC	École supérieure des sciences économiques et commerciales
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
GEPP	Grupo Empresas Polar PepsiCo
ICA	Ingenieros Civiles Asociados
IFAL	Institut français d'Amérique latine
IMSS	Institut mexicain de la sécurité sociale – <i>Instituto Mexicano del Seguro Social</i>
INA	Institut national des archives audiovisuelles
INAH	Institut national d'anthropologie et d'histoire – <i>Instituto Nacional de Antropología e Historia</i>
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité
INFOCAM	<i>Instituto de Información Estadística, Geográfica y Catastral del Estado de Campeche</i>
INFONAVIT	<i>Instituto del Fondo Nacional de la Vivienda para los Trabajadores</i>
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRIS	<i>Image Recognition Integrated System</i>

MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MEXICOOS	<i>Mexican Coastal and Ocean Observing System</i>
MoU	Protocole d'accord – <i>memorandum of understanding</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PEMEX	<i>Petróleos Mexicanos</i>
PLM	<i>Product Lifecycle Management</i> – gestion du cycle de vie des produits
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
SAMU	Service d'aide médicale urgente
SEDATU	<i>Secretaría de Desarrollo Agrario, Territorial y Urbano</i>
SEP	<i>Secretaría de Educación Pública</i>
UNAM	Université nationale autonome du Mexique – <i>Universidad Nacional Autónoma de México</i>
UTC	Université de technologie de Compiègne
UTCH	Université technologique de Chihuahua – <i>Universidad Tecnológica de Chihuahua</i>

DEUXIÈME RAPPORT DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN



© MAE 2015

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Direction des programmes et du réseau

Impression : Service de reprographie du MAEDI

Photo de couverture : Les deux présidents, François Hollande et Enrique Peña Nieto, lors de la visite du site de Teotihuacan, au Mexique, le 11 avril 2014. © Présidence de la République